



HAL
open science

Licence professionnelle Communication et médias com'média

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Communication et médias com'média. 2012, Université de Lorraine. hceres-02027866

HAL Id: hceres-02027866

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027866>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Communication et médias

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Communication et médias

Dénomination nationale : SP6-Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP130004865

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Institut universitaire de technologie de Saint-Dié-des-Vosges
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

Présentation de la spécialité

La licence dont l'ouverture remonte à 2002, est portée par l'institut universitaire de technologie de Saint-Dié-des-Vosges et est localisée dans cette ville. Elle résulte d'une restructuration de trois spécialités de l'IUT de Saint-Dié-des-Vosges en une seule, par disparition de la licence *Conception et management de projet multimédia* et le regroupement des autres mais en maintenant deux parcours : *Communication et design graphique* (CDG) ; *Communication audiovisuelle, conception et production de contenu Web TV* (TECAMTV).

Elle forme des professionnels de la communication et de la réalisation plurimédia en apportant des compétences polyvalentes (conception, créativité, connaissances des techniques de réalisation, de l'environnement de la production et de la diffusion). Les métiers visés sont : directeur artistique ; chargé de communication interne et externe ; responsable de plan média ; maître d'œuvre d'un projet de communication ou assistant à la maîtrise d'ouvrage de plan de communication ; concepteur et/ou réalisateur d'outils infographiques, audiovisuels et multimédia ; réalisateur audiovisuel de programmes de web TV ; technicien polyvalent dans la production audiovisuelle. Le public y est accueilli en formation initiale et ponctuellement, en formation continue.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence est le produit d'une histoire, qui apparaît fort mouvementée depuis ses origines en 2002 : des créations successives puis des disparitions de spécialités ou de parcours ont émaillé cette histoire. Les évolutions se poursuivent aujourd'hui par un recentrage en une seule spécialité à deux parcours, alors qu'elle a compté jusqu'à cinq parcours, pour la plupart à faibles effectifs. Si ce nouvel aménagement est nécessaire, des transformations trop rapides sont de nature à brouiller l'image de la formation auprès des étudiants et du monde de l'entreprise. Le recentrage a cependant été réalisé après un examen précis des licences professionnelles du même champ et peu éloignées géographiquement. Il se justifie par l'existence sur Nancy (notamment avec la licence *Communication publique et outils numériques*) et surtout sur Haguenau (*Création et intégration numérique*) de licences professionnelles assez proches. Il apporte également une plus grande visibilité et semble renforcer l'adéquation aux métiers visés. La maquette proposée est également claire, cohérente et professionnelle. La refonte de la formation s'impose encore du fait d'un taux d'insertion professionnelle globalement peu élevé sur les dernières années : en deçà des deux-tiers, il est même de 46 % en 2010 dans les enquêtes de suivi propre de la formation. Si les taux de poursuites d'études sont trop élevés (17 à 32 % par an), tout comme ceux des diplômés en recherche d'emploi (17 à 25 %), les emplois ont par contre été obtenus dans les métiers visés.

La formation conserve par ailleurs des atouts liés à une bonne présence des professionnels. Ces derniers s'impliquent activement dans les enseignements dans le cœur de métier et en conseil de perfectionnement. Les partenariats ne sont cependant pas formalisés et la licence n'est pas ouverte en alternance. Une réflexion est cependant en cours pour accueillir du public en contrat de professionnalisation. Le public en formation continue est également peu nombreux. L'équipe de formation est globalement bien équilibrée. Les taux de réussite se sont sensiblement améliorés sur les dernières années pour devenir excellents en 2010.

- Points forts :

- Une nouvelle maquette de formation cohérente et professionnelle.
- La bonne attractivité.
- La bonne implication des professionnels dans les enseignements et en conseil de perfectionnement.

- Points faibles :

- Les transformations et restructurations très rapides qui tendent à brouiller l'image de la formation.
- Une insertion professionnelle insuffisante.
- La non ouverture en alternance.
- L'absence de partenariats formalisés avec le monde professionnel.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait à présent de disposer d'une architecture de formation stabilisée sur le moyen terme afin d'éviter un brouillage d'image auprès des étudiants et du monde de l'entreprise. On devrait également veiller à sensiblement améliorer l'insertion professionnelle et à réduire les poursuites d'études. Le développement de partenariats formalisés avec les entreprises et une ouverture rapide en alternance pourraient y contribuer.

Le conseil de perfectionnement devrait également se pencher sur les poursuites d'études des dernières années pour chercher à mieux cerner les caractéristiques du public qui ne vise pas une insertion professionnelle immédiate. Cela pourrait permettre de préciser les critères de recrutement pour ajuster la politique de sélection à l'entrée en formation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Nombre d'inscrits	34	35	36
Taux de réussite	91 %	94 %	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	12 %	6 %	3 %
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	47 %	83 %	58 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	26 %	9 %	31 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %	97 %	94 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue		3 %	6 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)			
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	45 %	45 %	45 %
ENQUETES NATIONALES			
	2007	2008	
Taux de répondants à l'enquête	83 %	100 %	
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	80 %	100 %	
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	20 %	0 %	
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	2008	2009	2010
Taux de répondants à l'enquête	36 %	39 %	67 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	50 %	67 %	46 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	25 %	17 %	32 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	25 %	17 %	22 %

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Communication et médias

Dénomination nationale : SP6-Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP130004865

L'équipe pédagogique a bien pris note des commentaires et des préconisations formulés par les experts de l'AERES et apporte quelques précisions et réponses.

Transformations et restructurations de la formation

Depuis sa création en 2002, l'équipe pédagogique particulièrement stable et les partenaires professionnels ont souhaité construire l'offre de formation la plus pertinente possible en prenant en compte les débouchés professionnels, les évolutions technologiques, ainsi que les compétences internes et professionnelles (45% d'intervenants professionnels). L'organisation pédagogique au sein de l'IUT et de l'établissement (en 2009, demande impérieuse de l'Université d'éclater la LP alors unique en quatre puis finalement en trois LP distinctes), le bassin économique, ainsi que l'offre de formation régionale et périphérique ont aussi été intégrés à l'évolution de la formation. Le recentrage de la formation accompagne la tendance forte de la convergence numérique constatée sur les métiers comme sur les logiciels et accroît la lisibilité d'une formation déjà bien assise dans l'offre du Grand-Est. Sa bonne attractivité (plus de 30% d'augmentation du nombre de candidatures chaque année depuis trois ans) en sera sans nul doute encore renforcée. De plus, la restructuration proposée permettra d'augmenter les effectifs des deux parcours (passage de 24 à 32 étudiants).

Insertion et poursuites d'études

L'interprétation des différentes enquêtes (DGSIP, université, IUT) sur le devenir des étudiants à l'issue de la LP fut rendue délicate en raison d'une hétérogénéité des pratiques et du faible taux de retour. A l'aide de l'envoi de questionnaires adaptés dont le suivi a été amorcé à l'IUT, une réflexion plus globale sur la méthodologie à mettre en œuvre sera assurée en concertation avec la nouvelle structure de l'Université de Lorraine.

L'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement réfléchissent régulièrement sur les chiffres précisant l'insertion professionnelle et les éventuelles poursuites d'études.

Les taux de poursuites d'études relevés et les quelques étudiants en recherche d'emploi renforcent la vigilance dans l'examen des dossiers de candidatures. Toute l'équipe pédagogique participe à l'examen des dossiers en s'assurant du projet professionnel de l'étudiant : insertion à l'issue de la formation dans un emploi lié aux domaines de la formation. En cas de doute, un entretien téléphonique ou sur place est prévu. De plus, des contacts ont été pris avec des masters ayant accueilli des étudiants issus de la formation (Master Arts visuels Spécialité : Multimédia, UFR des Arts, Université de Strasbourg notamment) pour expliquer aux responsables de formation les contenus et objectifs professionnalisants de la formation et partant prévenir des échecs. Les poursuites d'études relèvent davantage d'une stratégie personnelle d'étudiants inquiets de la conjoncture économique. L'équipe pédagogique veille également aux contenus de la formation qui ont pour objet une insertion professionnelle immédiate. Le taux d'étudiants poursuivant leurs études est inévitablement amplifié par les faibles effectifs et le taux de retour peu important qui rend ces indicateurs très instables.

Parallèlement, le travail sur le *projet professionnel personnel* (PPP) de l'étudiant pendant la formation sera approfondi : élaboration du projet professionnel, veille sur les métiers des domaines de la formation, rencontre avec des professionnels, mise en valeur des compétences (cv, lettre de candidature, portfolio, intégration aux réseaux sociaux professionnels tels que viadeo et linkedIn), accompagnement dans la recherche de stages parallèlement aux actions engagées par l'université (opération *Stage en poche*, plate-forme *Platine* en particulier). Les projets tutorés (tous liés à des commanditaires extérieurs : publics, privés, associatifs), l'organisation de journée de rencontres étudiants-entreprises (speed dating job), ainsi que le nombre conséquent d'intervenants professionnels complétés par deux maîtres de conférences associés (responsables de spécialité) renforcent la professionnalisation de la formation.

On peut rajouter que le recentrage de la formation vers les nouveaux débouchés professionnels générés par la convergence des médias contribuera aussi à une meilleure insertion professionnelle des étudiants.

Formation continue, alternance, apprentissage

Des étudiants sont régulièrement intégrés dans le cadre de la formation continue (demandeurs d'emploi, IAFI, CIF notamment).

L'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement ont régulièrement envisagé la mise en place de l'alternance (contrats de professionnalisation) en LP ATC. L'intérêt de ce dispositif pour les étudiants et les entreprises, la demande régulière de candidats et l'évolution des offres de formation au niveau LP ont conduit à aborder sa mise en place à l'occasion du prochain conseil de perfectionnement (26 juin 2012). Pour élargir les échanges, cette réunion sera ouverte à tous les maîtres de stage des LP ATC.

Jusqu'à présent, la décision d'ouvrir la formation à l'alternance a été différée du fait d'un bassin économique réduit à Saint-Dié-des-Vosges et de la difficulté pour un IUT de petite taille de dynamiser une alternance à moyenne ou longue distance. Les partenariats ciblés sur l'alternance éloignée supposent un investissement humain qui n'a pas pu être dégagé jusque-là (prises de contact, organisation optimale de l'alternance, déplacements et hébergement des étudiants, etc.) Une réflexion avec les partenaires professionnels sera engagée pour mettre en place des conventions de type *stage et alternance* sur plusieurs années. Les entreprises accueillant des stagiaires depuis la création de la LP en 2002 constituent un bon vivier et permettent, à ce stade d'évolution de la formation, de prévoir une mise en place de l'alternance dans de bonnes conditions.

L'apprentissage sera aussi évoqué lors du prochain conseil de perfectionnement. Ce dispositif suppose l'existence d'un centre de formation des apprentis (CFA) dans les domaines de la formation. Jusqu'à présent, le seul CFA présent était celui des *Métiers de l'Eau et de l'Environnement* (Nancy-Université). Une autre difficulté réside dans le fait de savoir si le seuil critique de huit étudiants apprentis peut être atteint moyennant une organisation pédagogique adaptée à un éloignement géographique de l'entreprise d'accueil.

Partenariats

La localisation géographique excentrée de Saint-Dié-des-Vosges induit un dynamisme important de l'équipe pédagogique qui a le souci de la réussite des étudiants : suivi des étudiants, structuration et lisibilité de la progression, tutorats par des enseignants, des étudiants et des professionnels, etc.

Ce dynamisme se traduit également par la volonté ferme d'établir de nombreux partenariats.

Les partenariats institutionnels (Festival International de Géographie : FIG, Mairie de Saint-Dié-des-Vosges, accord bilatéral avec Glyndwr University au Pays de Galles) et professionnels (projets tutorés tous commandités par des entreprises ou organisations : Vosges Matin, MVS, Vosges Télévision, par exemple) seront confortés et développés.

L'accord bilatéral avec Glyndwr University a été joint au dossier. Les conventions plutôt opérationnelles avec les autres partenaires ne l'ont pas été. La remarque émise dans le retour de l'AERES nous incite à mettre en place de conventions cadres avec nos différents partenaires dès la prochaine rentrée.